

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 8 juillet 2025 à 19 h 15 en la salle du conseil et webdiffusée, sous la présidence de M. le maire Mario Lemay, à laquelle sont présents les conseillères Josée Marc-Aurèle, Sylvie Beaulieu, Amélie Poirier, Lucie Bisson et les conseillers Sylvain Dubuc, Claude Dalpé, Christian Huard et Eric Faucher formant QUORUM.

Sont également présentes :

Mme Mélanie Brisson, directrice générale

M^e Nathalie Deschesnes, greffière

La séance débute à 19 h 15.

25-281

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par M. Eric Faucher
APPUYÉ par Mme Sylvie Beaulieu

RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

1. **OUVERTURE**
 - 1.1. Réflexion
2. **ORDRE DU JOUR ET PROCÈS-VERBAUX**
 - 25-281 2.1. Adoption de l'ordre du jour
3. **DIRECTION GÉNÉRALE ET MAIRIE**
4. **GESTION ADMINISTRATIVE**
5. **RESSOURCES HUMAINES**
6. **GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES**
7. **FINANCES ET APPROVISIONNEMENTS**
 - 25-282 7.1. Adoption – Programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028
8. **INFRASTRUCTURES**
9. **LOISIRS**
10. **URBANISME ET ENVIRONNEMENT**
11. **RÉGLEMENTATION**
12. **DOCUMENTS DÉPOSÉS**
13. **COMMUNICATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL AU PUBLIC**
14. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
15. **LEVÉE DE LA SÉANCE**
 - 25-283 15.1. Levée de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

25-282

ADOPTION – PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2026-2027-2028

ATTENDU QUE conformément aux dispositions de la *Loi sur les cités et villes*, le conseil municipal doit adopter le programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028;

Il est PROPOSÉ par Mme Lucie Bisson
APPUYÉ par Mme Amélie Poirier

RÉSOLU :

QUE le programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028 soit adopté au montant de 75 189 185 \$, dont 14 686 900 \$ pour l'année 2026;

QUE le programme triennal d'immobilisations ou le document explicatif soit publié dans un journal diffusé sur le territoire de la ville de Sainte-Julie au même moment que la publication concernant le budget 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

25-283

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par Mme Sylvie Beaulieu
APPUYÉ par Mme Josée Marc-Aurèle

RÉSOLU :

QUE la séance soit et est levée à 19 h 36.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Mario Lemay
Maire

Nathalie Deschesne
Greffière